

Nous nous sommes adressés à plusieurs organismes gouvernementaux, mais aucun n'a voulu accorder son appui à ce programme. Monsieur l'Orateur, j'ai présidé le comité qui a adopté, il y a trois ans, la loi sur les ressources en eau du Canada et l'Outaouais est un des bassins qui sera régi par les règlements établis en vertu de cette loi. La loi sur les ressources en eau du Canada prévoit cependant que le responsable de la pollution est tenu d'assumer les frais d'assainissement. Comment pourra-t-on l'y contraindre s'il a cessé son activité 30, 40 ou 50 ans plus tôt? Aujourd'hui, c'est un nouveau domaine d'activité. Je prends l'Outaouais comme exemple, mais je suis persuadé qu'il y a beaucoup d'autres cours d'eau canadiens d'où l'on pourrait récupérer les billes de bois auxquels on pourrait appliquer un plan de conservation bien conçu. Je recommande énergiquement au gouvernement d'entreprendre ce programme qui s'inscrirait dans le cadre de la formation de la main-d'œuvre ou bien, d'accorder par l'entremise du ministère de l'Environnement, les fonds nécessaires pour aider de telles sociétés à assainir les cours d'eau et favoriser le tourisme. Il est peu vraisemblable que des aciéries, des fabriques de pneus et d'autres industries spécialisées aillent s'implanter dans diverses régions éloignées du Canada.

Nous avons deux industries principales à proposer, à savoir: les produits forestiers que nous voulons protéger, et le tourisme. Nous voulons que notre région soit aussi attrayante que possible aussi bien pour les Canadiens que pour les touristes américains et ceux du monde entier. Avec les fonds nécessaires, nous mènerons à bien cette tâche. Je sollicite instamment du cabinet qu'il avance de quoi amorcer ce programme, soit par l'entremise du ministère de la Main-d'œuvre, soit par celle des Finances ou bien de l'Environnement.

## LA MOTION D'AJOURNEMENT

### QUESTIONS À DÉBATTRE

[Français]

**M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger):** En conformité de l'article 40 du Règlement, je dois informer la Chambre des questions qui seront débattues ce soir au moment de l'ajournement:

[Traduction]

L'honorable député de Selkirk (M. Rowland)—L'assurance-chômage; l'honorable député de Hillsborough (M. Macquarrie)—Les sciences humaines; l'honorable député d'Assiniboia (M. Knight)—Les grains.

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

### LE BUDGET

#### L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion de l'honorable M. Turner (ministre des Finances): Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement ainsi que l'amendement proposé par l'honorable M. Lambert (page 2178).

[M. Hopkins.]

**L'hon. Paul Hellyer (Trinity):** Monsieur l'Orateur, je voudrais tout d'abord féliciter le ministre des Finances (M. Turner) d'avoir pris charge de son nouveau ministère et d'avoir produit son premier budget avec autant de sérieux. Avant qu'on ait pu se réjouir d'apprendre que le chômage diminue un peu ce mois-ci, on s'est aperçu que les prix avaient augmenté d'autant. Et encore, on n'a pas tout vu. Les augmentations accordées récemment ont porté les salaires à des niveaux sans précédents et laissent prévoir des hausses de prix encore plus considérables pour les mois qui viennent.

Il n'est donc pas étonnant qu'un sondage récent, réalisé dans tout le pays et dont les résultats ont été publiés sur les ondes du réseau CTV, à l'émission W5, révèle que l'inflation est le problème qui préoccupe le plus les Canadiens, le chômage venant en second. Notre pays ne peut pas émerger de la crise économique. Faut-il chercher, dans ces conditions, la raison de tant de malaise, d'une telle aliénation et de cette tendance croissante vers l'anarchie?

• (1730)

Une chose devient de plus en plus évidente: encore quatre ans d'économie genre «London School», et le Canada sera divisé en deux; le Québec se séparera. Le malaise social que connaît cette province est largement dû à des raisons économiques. Il y règne un taux élevé de chômage. Les prix augmentent. Les taux d'imposition dans cette province, comme dans d'autres parties du Canada, sont excessifs. Posséder une maison est devenu un rêve de riche. Les salaires, dans de nombreux cas, y compris certaines sections de la Fonction publique, sont bien inférieurs à \$100 par semaine. Les personnes qui ont des responsabilités familiales ne peuvent survivre, avec un tel revenu. Un journal montréalais soulignait dernièrement l'importance de ce malaise, en titrant que le Québec traînait loin derrière dans la relance de l'économie nationale et de l'emploi. Selon l'article, l'emploi a connu un certain élan au cours du mois dernier, mais le Québec n'a pas profité, pour sa part, de ce léger progrès.

Faut-il s'étonner de tous les différends ouvriers? Bien entendu, la lutte actuelle a un aspect idéologique. Certains des chefs syndicalistes les plus puissants ont déclaré au grand jour leur opposition à notre système d'entreprise privée. Ils veulent le détruire complètement et le remplacer par leur propre système de socialisme, mal défini. Mais ils ne sont toujours qu'une petite minorité; la majorité des travailleurs qu'ils représentent ne partagent pas leur façon de voir. Mais dans un climat de chômage, d'inflation, d'impôts élevés et de salaires insuffisants, il est facile de soulever les passions, il est facile d'exciter les réactions de la foule.

En vue d'atténuer le malaise actuel, il est indispensable que l'on apporte des améliorations spectaculaires à notre économie. Le budget fédéral représente un léger progrès dans ce sens, mais il est absolument insuffisant, compte tenu de l'importance du problème. Les dégrèvements fiscaux accordés à l'industrie de fabrication vont stimuler le développement et permettre de compenser les effets du programme américain DISC. Les modifications minimes apportées aux pensions de vieillesse aideront les personnes âgées de notre pays, mais ne pourront nullement compenser la diminution considérable de leur pouvoir d'achat causée par les années d'inflation.